

Herbert Blankenhorn, Compréhension et rapprochement

Légende: Dans son journal, Herbert Blankenhorn, conseiller diplomatique de Konrad Adenauer au ministère allemand des Affaires étrangères et ambassadeur de la RFA auprès de l'OTAN de 1955 à 1959, nous livre ses impressions face à la signature du traité d'amitié franco-allemand du 22 janvier 1963.

Source: BLANKENHORN, Herbert. *Verständnis und Verständigung, Blätter eines politischen Tagebuchs 1949 bis 1979*. Frankfurt/Main; Berlin; Wien: Propyläen Verlag, 1980. ISBN 3-549-07396-8. p. 438-439.

Copyright: (c) Traduction CVCE.EU by UNI.LU

Tous droits de reproduction, de communication au public, d'adaptation, de distribution ou de rediffusion, via Internet, un réseau interne ou tout autre moyen, strictement réservés pour tous pays.

Consultez l'avertissement juridique et les conditions d'utilisation du site.

URL:

http://www.cvce.eu/obj/herbert_blankenhorn_comprehension_et_rapprochement-fr-8c4b3107-6059-4e80-95bb-db71c6e589f8.html



Date de dernière mise à jour: 05/07/2016

Herbert Blankenhorn, *Compréhension et rapprochement*

[...]

Mardi 22 janvier 1963

C'est cet après-midi, dans la salle Murat de l'Élysée, que le traité franco-allemand a été signé. Les deux délégations étaient au complet. Les traités ont été signés par le Général de Gaulle, le chancelier fédéral et par les deux ministres des affaires étrangères Couve de Murville et Gerhard Schröder. Le Général de Gaulle s'est levé et a étreint le chancelier fédéral. Puis, il s'est tourné vers le ministre Schröder et s'est adressé à lui en français: «Je ne vous embrasse pas, mais les sentiments sont les mêmes.»

Pour moi, cette journée à Paris représente un événement qui ne m'inspire que des sentiments partagés. Assurément, rien ne me tient plus à cœur qu'une coopération véritablement étroite plongée dans un climat de confiance entre les deux gouvernements et les deux peuples. Depuis 1949, j'ai œuvré, sous la direction du chancelier fédéral, à ce projet de rapprochement et de coopération. Le fait que ce à quoi nous avons abouti aujourd'hui ne fasse pas l'objet d'une approbation pleine et entière s'explique par une certaine divergence vis-à-vis de nos partenaires européens, mais aussi vis-à-vis de la Grande-Bretagne et des États-Unis. Toutes les professions de foi et déclarations ne pourront rien y changer. Aujourd'hui, il ne reste plus grand-chose du concept de la Communauté né dans les années cinquante à laquelle croyaient Schuman, de Gasperi, Monnet, Spaak et surtout le chancelier fédéral, une communauté qui reposait sur l'égalité des droits et des obligations pour tous les partenaires et qui s'insérait dans le cadre de la plus grande communauté atlantique. Notre concept et notre projet étaient-ils trop utopiques? Ne faudra-t-il pas consacrer beaucoup de temps à une coopération concrète et positive afin de pouvoir surmonter les ressentiments et la méfiance? Je me suis souvent demandé pourquoi le chancelier fédéral a suivi cette voie. Je crois que le chancelier des années soixante, à son âge avancé de quatre-vingt-six ans, était habité par l'inquiétude croissante de l'isolement. Ses grands amis avec lesquels il avait commencé à construire la nouvelle Europe, à savoir Schuman, de Gasperi, Foster Dulles, n'étaient plus de ce monde, et d'autres comme Spaak et Monnet, étaient sans influence.

Par contre, la menace soviétique pesait toujours autant aux yeux du chancelier et la situation intérieure de certains pays européens lui semblait plus instable que jamais. Il espérait ainsi qu'un accord contractuel étroit avec la France lui permette de consolider la République fédérale. Une relation étroite s'appuyant sur un traité semblait être pour lui la seule manière de se protéger d'un rapprochement entre la France et l'Union soviétique qui en excluait l'Allemagne. Cela, il ne l'a pas dit ouvertement. Mais combien de fois a-t-il évoqué son «cauchemar des coalitions»!

[...]